

Conservatoire ont parfois une valeur historique. Il faut alors les restaurer et non pas les détruire. D'autre part, le maintien de certaines activités est au contraire tout à fait souhaitable, à condition de veiller à ce qu'elles respectent l'environnement. Il en va ainsi de la viticulture, de l'exploitation du sel et du bois, de la pisciculture ou du maraîchage. Il faut en revanche encadrer, voire réglementer les activités de chasse et les activités sportives.

Il ne s'agit pas non plus d'interdire la fréquentation de ces sites protégés, bien au contraire. L'objectif est plutôt de parvenir à une certaine harmonie entre l'homme et la nature, et d'éduquer au respect de celle-ci. Le Conservatoire s'efforce donc, au fil des années,

**Rapport d'activité 1996 du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres**

Conservatoire de l'espace littoral  
et des rivages lacustres  
36, quai d'Austerlitz  
75013 Paris.

d'aménager la circulation des visiteurs, qu'ils soient à pied, à vélo ou à cheval. Chaque année, ce sont quinze mille visiteurs qui profitent ainsi d'un nouveau mode de rencontre avec la nature. ■

## « Séismes et sûreté nucléaire »

### Rapport de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire

JACQUES FONTAN

JACQUES FONTAN  
Professeur  
à l'université Paul-Sabatier  
14, av. Édouard-Belin  
31400 Toulouse

Ce rapport – une quarantaine de pages avec les figures – est une présentation de la sismicité de la France et des études qui sont menées, en particulier par l'IPSN du CEA, pour mieux la caractériser. Les risques liés aux tremblements de terre font partie en effet des données essentielles des installations nucléaires qui doivent être construites de façon à résister aux mouvements les plus agressifs, qui sont susceptibles de les menacer.

Différentes approches sont utilisées pour identifier les risques sismiques. L'étude historique a permis de recenser 1 000 ans de séismes en France et une évaluation de l'intensité, caractérisée par les effets associés, classés de I à XII suivant l'importance ou la gravité des manifestations. L'intensité, qui est une évaluation qualitative, peut être traduite en magnitude (échelle de Richter), qui est une mesure physique des amplitudes des ondes sismiques.

Les tremblements de terre étant liés au mouvement des plaques solides qui recouvrent le magma, le zonage sismotectonique permet de localiser les grandes zones de déformation, en croisant les données géologiques, géophysiques et sismiques.

**CEA :** Commissariat à l'énergie atomique.  
**IPSN :** Institut de protection  
et de sûreté nucléaire.

**Rapport de l'IPSN / CEA – janvier 1997**

Mission Communication de l'IPSN / CEA  
avenue du G<sup>al</sup>-Leclerc  
92260 Fontenay-aux-Roses.  
Fax : 01 46 54 84 51.

Depuis 1992, l'IPSN développe des techniques – en particulier par télédétection – de localisation des failles, celles-ci laissant des traces dans le paysage. Les mouvements de terrain peuvent être quantifiés.

L'archéosismicité et la paléosismicité permettent d'étendre la période d'observation au-delà de 1 000 ans, période qui n'est pas assez longue pour définir le séisme maximal pouvant se produire et l'intervalle de temps entre les séismes majeurs. L'archéosismicité étudie les traces des séismes dans les constructions datant du moyen âge et dans les vestiges de l'antiquité. La paléosismicité a pour objet de retrouver les traces des forts séismes dans les formations géologiques quaternaires.

Le dossier est très bien illustré. C'est une présentation claire des risques sismiques en France et des méthodes utilisées pour les caractériser. Pour l'obtenir, s'adresser à la mission communication de l'IPSN. ■